

VÉNISSIEUX

Parilly : l'église Sainte Jeanne d'Arc, un joyau à préserver

Alertée par des habitants soucieux de protéger le patrimoine de leur quartier, l'association Viniciacum se mobilise pour la mise en valeur de cet édifice construit au début des années trente.

« **J**USQU'À la guerre de 1918, Parilly n'était qu'un hameau agricole où vivaient beaucoup de maraîchers et de rosieristes ». Pour connaître l'histoire de Vénissieux, on peut faire confiance à Gérard Petit. Le président de Viniciacum, société d'histoire locale et de sauvegarde du patrimoine de Vénissieux, ne poursuit qu'un seul but : défendre le passé de la troisième ville du département du Rhône.

Une longue histoire d'amour

Après la réhabilitation de l'ancien cimetière, dont il organise d'illustratives et passionnantes visites, et la mise en valeur, en mai 1999 avec le corso et l'émission de trois timbres, du talent des rosieristes vénissiens, célèbres au delà des frontières, Gérard Petit et les membres de son association se sont lancés dans une nouvelle croisade : la rénovation de l'église Sainte Jeanne d'Arc à Parilly.

« Ce quartier a pris son essor avec l'installation des usines Berliet qui a provoqué une arrivée massive de population italienne, espagnole, polonaise, toutes profondément catholiques » poursuit Gérard Petit, « ce sont les habitants qui ont construit leur église et creusé les fondations.

Marius Berliet a fourni une aide matérielle et financière.

C'est un bâtiment sobre, qui correspond au monde ouvrier. » Inaugurée en 1932, l'édifice, qui ne paye pas de mine, mais qui demeure spécifique d'une époque, n'a depuis subi aucune réparation.

« Tout est resté identique » ajoute le président de Viniciacum en citant notamment « un chemin de croix exceptionnel, entièrement dessiné au fusain ; des vitraux magnifiques représentant Marie en train de repasser avec en arrière-plan Fourvière et les usines Berliet ; sans oublier des objets liturgiques intéressants, certains uniques en Rhône-Alpes ».

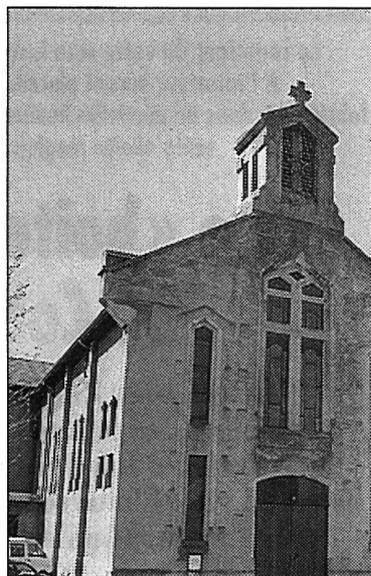
Ce bâtiment, construit après 1905, appartient au diocèse, contrairement aux églises bâties avant 1905 qui sont elles propriétés des communes.

Viniciacum a donc adressé un courrier à Monseigneur Billié, archevêque de Lyon, pour attirer son attention sur l'église Sainte Jeanne d'Arc.

« Les liens sociaux et humains de ce quartier sont indissociables de l'histoire de cette église » écrit Gérard Petit. De son côté, le service pré-inventaire des objets d'art du département du Rhône a déjà effectué deux visites à Parilly.

En attendant une réponse du Primat des Gaules, et la décision des Beaux Arts de classer ou non le bâtiment, Gérard Petit et les adhérents de Viniciacum invitent toutes les personnes possédant des documents ou des témoignages sur l'église Sainte Jeanne d'Arc à prendre contact avec eux en téléphonant au 04 72 90 43 86

F.FAVRE



Aujourd'hui, l'église Sainte Jeanne d'Arc est menacée par des risques de dégradations.



Cérémonie de communion alors que l'église n'est pas encore totalement achevée.



De magnifiques vitraux où l'on découvre Marie avec un tablier.